

TABLEAU

Indiquant la date à laquelle ont été introduits ou officiellement reconnus, les dogmes, cérémonies, usages, etc., de l'église de Rome, et constatant ainsi la nouveauté du papisme.

La prière pour les morts commence vers	200
Le culte des saints vers	375
Les processions avant la fête de Pâques sont établies en	535
Le culte en langue inconnue vers	600
Les prétentions du pape à la suprématie	606
Le culte de la croix, des images et des reliques	788
Le baptême des cloches	965
La canonisation des saints	993
Le célibat obligatoire des prêtres	1000
Le dogme que l'église est infaillible	1076
L'usage des chapelets	1090
Le canon de la messe	1110
La doctrine qu'il y a sept sacrements	1160
La vente des indulgences	1190
Le dogme de la transsubstantiation officiellement reconnu	1215
La confession auriculaire officiellement imposée	1215
L'élévation de l'hostie	1220
La fête-Dieu	1264
La procession du saint-sacrement	1336
Le retranchement de la coupe officiellement sanctionné	1415
La doctrine du purgatoire officiellement reconnue	1439
La tradition romaine officiellement mise au niveau des saintes Écritures	1546
Les livres apocryphes officiellement introduits dans le canon des saintes Écritures	1546
Le dogme de l'immaculée conception officiellement pro- clamé	1854
L'infailibilité du pape	1870

N. B. Il va sans dire qu'une doctrine, une erreur ne s'improvisent pas subitement, en un jour, dans l'église. Ordinairement, elles se fraient leur chemin dans l'imagination d'un homme ou dans le sein d'une église particulière, prennent plus ou moins de temps pour se répandre dans le monde, et ne sont sanctionnées qu'après avoir reçu la consécration d'un certain nombre d'années. C'est ce qu'il est aisé de démontrer au sujet de la croyance à un purgatoire, du dogme de l'immaculée conception, de l'infailibilité du pape, etc., etc. [Nouveau Testament de Louis Durand, pasteur.]